

## TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ATELIER D'AMENDEMENT DES ÉTUDES SUIVANTES :

- Évaluation actuarielle et financière du régime national d'assurance maladie universelle ;
- Relecture et actualisation de l'étude organisationnelle, économique et financière de la caisse nationale d'assurance maladie universelle ;
- Proposition des schémas et outils de délégation des fonctions de la caisse nationale d'assurance maladie universelle ;
- Élaboration du manuel de procédures « métier » de la caisse nationale d'assurance maladie universelle ;
- Rédaction de la nomenclature générale des actes des professionnels de santé ;
- Proposition d'une tarification des actes des professionnels de santé ;
- Élaboration d'un plan de communication de la caisse nationale d'assurance maladie universelle ;
- Rédaction d'un plan de développement 2017-2026 du régime national d'assurance maladie universelle ;
- Élaboration du cahier des charges du système d'information du régime d'assurance maladie universelle ;
- Relecture et actualisation des projets de manuel de procédure « support » ;
- Relecture et actualisation des projets de décrets d'application de la loi n° 060-2015/CNT portant régime d'assurance maladie universelle au Burkina Faso.

31 JUILLET – 4 AOÛT 2017

BOBO-DIOULASSO / MAISON DE LA CULTURE

## I.\_ CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Sous la présidence de S. E. Monsieur le Premier ministre, un conseil de cabinet s'est tenu le 10 janvier 2017 sur les « *choix stratégiques et décrets d'opérationnalisation du régime d'assurance maladie universelle* ». À l'issue de ces travaux, le conseil a instruit le Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS) de réaliser une étude actuarielle et financière du régime d'assurance maladie universelle (RAMU) et de procéder à la réalisation d'un certain nombre d'études complémentaires nécessaires à la création de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU). Le but de ces études est de permettre au Gouvernement d'apprécier la viabilité et la solvabilité financière du RAMU.

À cet effet, le cabinet Afrique Compétences (AFC) a été recruté pour accompagner le MFPTPS dans la réalisation desdites études. Les travaux du consultant seront supervisés par un **comité technique de suivi**. Une **réunion de cadrage** dudit comité s'est tenue le **12 juin 2017** pour amender la méthodologie de travail du cabinet AFC et adopter un chronogramme de travail. Ce chronogramme prévoit le dépôt des rapports provisoires des études au plus tard le **17 juillet 2017** pour amendement par le comité de suivi.

Afin de permettre au comité technique de suivi d'amender les rapports provisoires des études, le MFPTPS envisage l'organisation d'un atelier du **31 juillet au 4 août 2017 à la Maison de la Culture de Bobo-Dioulasso**.

**L'atelier d'amendement sera suivi d'un atelier de validation des différents rapports finaux les 17 et 18 août 2017 à Ouagadougou.**

## II.\_ OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

L'objectif global de l'atelier est d'amender les rapports provisoires des études réalisées par le cabinet AFC. De manière spécifique, il permettra au comité technique de recueillir les observations des participants et de faire des amendements.

## III.\_ PARTICIPANTS

L'atelier d'amendement regroupera les membres du comité technique ainsi que des personnes ressources. Le tableau suivant donne la composition des participants.

N°	MINISTÈRES/INSTITUTIONS	EFFECTIFS	
		Directions/Services	
01.	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale	Cabinet	2
		SG	1
		ST-AMU	9
		DGPS	1
		IMT	1
		DAF	1
		DSI	1
		SP-MABG	1
		DGESS	1
		DCPM	1
		CNSS	2
		CARFO	2
		DRTPS-HBS	1
		DRFP-HBS	1

02.	Premier ministère	SP-CNPS	1
		ARCEP	1
03.	Ministère de la santé	Cabinet	1
		DGESS	3
		DES	1
04.	Ministère de l'économie, des finances et du développement	Cabinet	1
		DAMOF	1
05.	Ministère de la sécurité	ONI	1
06.	Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille	DGSN	1
07.	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation	DGFPT	1
08.	Ministère du développement de l'économie numérique et des postes	ANPTIC	1
09.	Commission de l'informatique et des libertés		1
10.	Banque mondiale		1
11.	Organisation mondiale de la santé		1
12.	Délégation de l'Union Européenne		1
13.	Personnes ressources		3
<b>TOTAL</b>			<b>45</b>

## VI. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Les participants doivent amender les différents rapports provisoires des études. Les travaux se déroulent sur une période de sept (7) jours répartis comme suit :

- cinq (5) jours pour le déroulement de l'atelier ;
- deux (2) jours pour les travaux préparatoires et les rapports de l'atelier.

Pour l'organisation des travaux de l'atelier, il est prévu cinq (5) commissions :

COMMISSIONS	THÉMATIQUES		RESPONSABLES
<b>Commission 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Études actuarielle et financière du RAMU</li> </ul>		MFPTPS/CNSS
<b>Commission 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude organisationnelle, économique et financière de la CNAMU</li> <li>• Schémas et outils de délégation des fonctions de la CNAMU</li> </ul>		MFPTPS/DGESS
<b>Commission 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nomenclature générale des actes des professionnels de santé</li> <li>• Tarification des actes des professionnels de santé</li> </ul>		MS/DGESS
<b>Commission 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cahier des charges du système d'information et de gestion (SIG) de la CNAMU</li> </ul>		MFPTPS/DSI
<b>Commission 5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de développement du RAMU</li> <li>• Plan de communication de la CNAMU</li> </ul>	Sous-commission 1 (MFPTPS/DCPM)	MFPTPS/DAF
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relecture et actualisation des textes d'application de la loi n° 060-2015 du 5 sept. 2015 portant RAMU au BF</li> </ul>	Sous-commission 2 (MFPTPS/CARFO)	

## V. CHRONOGRAMME

Les travaux de l'atelier se dérouleront conformément au programme suivant :

Dates	Heures	Activités	Responsables
<b>Lundi 31 juillet 2017</b>	08h00-08h30	- Accueil & installation des participants	ST-AMU
	08h30	- Ouverture des travaux de l'atelier	MFPTPS
	08h30-09h00	- Organisation générale du travail - Amendement du programme	Participants
	09h00-10h00	- Présentation des résultats provisoires des études (1/2)	Consultants
	10h00-10h30	- Pause-café	ST-AMU
	10h30-13h00	- Présentation des résultats provisoires des études (2/2)	Consultants
	13h00-14h00	- Pause-déjeuner	ST-AMU
	14h00-16h00	- Organisation des travaux en commissions	ST-AMU
<b>Mardi 1<sup>er</sup> août 2017</b>	09h00-10h00	- Travaux en commissions	Présidents de commissions
	10h00-10h30	- Pause-café	ST-AMU
	10h30-13h00	- Travaux en commissions	Présidents de commissions
	13h00-14h00	- Pause-déjeuner	ST-AMU
	14h00-16h00	- Travaux en commissions	Présidents de commissions
<b>Mercredi 2 août 2017</b>	09h00-10h00	- Travaux en commissions	Présidents de commissions
	10h00-10h30	- Pause-café	ST-AMU
	10h30-13h00	- Travaux en commissions	Présidents de commissions
	13h00-14h00	- Pause-déjeuner	ST-AMU
	14h00-16h00	- Travaux en commissions	Présidents de commissions
<b>Jeudi 3 août 2017</b>	09h00-10h00	- Travaux en plénière	ST-AMU
	10h00-10h30	- Pause-café	ST-AMU
	10h30-13h00	- Travaux en plénière	ST-AMU
	13h00-14h00	- Pause-déjeuner	ST-AMU
	14h00-16h00	- Travaux en plénière	ST-AMU
<b>Vendredi 4 août 2017</b>	09h00-10h30	- Rédaction du rapport général	ST-AMU
	10h30-11h00	- Pause-café	ST-AMU
	11h00-13h00	- Validation du rapport général	Participants
	13h00-14h00	- Pause-déjeuner	ST-AMU
	14h00-14h30	- Clôture de l'atelier	MFPTPS

## VI. DATE ET FINANCEMENT

L'atelier d'amendement se tient du **31 juillet au 4 août 2017** à la **Maison de la Culture de Bobo-Dioulasso**. Le financement de l'atelier est assuré par le Budget de l'Etat.

**Dr W. Yves Justin KINDA**